



A Paris, le 10 septembre 2019

NATHALIE DELATTRE

PHILIPPE HUPPE

Monsieur le Président,

SENATRICE DE LA GIRONDE

DEPUTE DE L'HERAULT

*COPRESIDENTS
DE L'ASSOCIATION
NATIONALE DES ELUS DE
LA VIGNE ET DU VIN*

Nous prenons attache auprès de vous, aujourd'hui, pour vous faire part de nos réflexions quant à l'avenir de la vigne et du vin en France, après quelques mois de notre mandat de co-présidents de l'ANEV, l'Association Nationale des Élus de la Vigne et du Vin.

En complémentarité, nos mandats d'élus locaux puis de parlementaires de territoires viticoles nous ont offert l'opportunité d'observer au plus près la filière et le contexte dans lequel elle évolue. Nous avons pu constater, d'abord, une évolution rapide de la société vers de nouvelles attentes en matière de protection de l'environnement et de traçabilité des produits. Mais aussi un changement sur les marchés, tant internes qu'internationaux, avec la baisse de la consommation domestique de vin et l'apparition de nouvelles opportunités et de nouveaux concurrents. Ou encore un changement au niveau du travail lui-même, avec une réduction de la main d'œuvre qualifiée et un métier de vigneron devenu moins attractif que par le passé. Enfin, le changement climatique, avec la multiplication des aléas qu'il entraîne, et leurs conséquences sur les récoltes.

Ces éléments ont accéléré l'évolution des pratiques, avec le développement d'une viticulture plus respectueuse de l'environnement et de la santé humaine, des méthodes culturales plus modernes et la montée en gamme du vin français avec l'exploitation de nouveaux marchés. La communication de la filière, elle-aussi, a changé : des professionnels plus ouverts et plus transparents pour une filière en permanente quête d'amélioration.



Cependant, nous constatons que ces efforts ne sont pas toujours reconnus à leur juste valeur. Ainsi, une utilisation des produits phytosanitaires, dénoncée comme abusive, et des mesures pour réduire l'utilisation de ces produits prises sans concertation avec la profession alors même que la viticulture est la filière qui affiche les objectifs environnementaux les plus ambitieux et les plus belles réussites en la matière. Nous assistons à la diabolisation de ce produit comme s'il était un violent poison alors qu'il est traditionnel, culturel et festif quand il est consommé avec modération, ce que la profession édicte comme une règle depuis longtemps. Aucune reconnaissance pour le rôle environnemental et paysager de la viticulture. Depuis plusieurs années, la vigne et le vin sont les cibles de nombreuses campagnes de dénigrement et font face à toujours plus de contraintes aux niveaux réglementaire et fiscal.

Si le manque d'anticipation a pu être souligné il y a quelques années, les vigneronnes sont aujourd'hui en pointe en termes d'amélioration des pratiques, malgré les fardeaux que porte la viticulture française.

Ces difficultés, si elles existent, ne sont pas insurmontables. La filière vitivinicole française a une grande capacité de résilience. Sa force économique en a fait un acteur incontournable de l'économie française et de nos territoires. Sa capacité à s'adapter, autant que son enracinement dans nos terroirs, n'est plus à démontrer. Nous pensons donc primordial de cesser de s'attaquer aux difficultés les unes après les autres et d'élargir la focale. Aujourd'hui, un sujet n'attend plus l'autre dans vos sollicitations et nous constatons un foisonnement de problématiques qui arrivent en même temps de la part de nombreux ministères.

C'est pourquoi nous vous proposons d'organiser une table-ronde, plus encore un « grenelle » de la viticulture réunissant tous les acteurs concernés : les professionnels de la vigne et du vin, les ministères de l'Agriculture, de la Santé, de l'Economie, de l'Action et des Comptes publics, de la Transition écologique et du Travail, et les élus les plus proches de la filière. Cet événement nous offrirait l'opportunité d'aborder et de mettre en perspective les différentes discussions en cours, de l'instauration des zones de non-traitement au soutien que le gouvernement peut apporter à l'amélioration des pratiques, de la place de l'agriculteur dans la société aux méthodes de prévention contre les dangers de l'alcool, ou encore de l'évolution des marchés du vin et de la préservation du modèle familial de nos exploitations.



Dans nos différentes fonctions, nous avons tous reçus mandats pour être des acteurs actifs et permettre à la filière de continuer à exister et prospérer au XXIème siècle, alors unissons nos forces pour ce faire !

Espérant que vous saisissez cette opportunité, nous vous prions de croire, Monsieur le Président, en l'expression de nos sincères salutations.

Avec tout
mon dévouement

Nathalie Delattre

Sénatrice de la Gironde

Coprésidente de l'ANEV

Philippe Huppé

Député de l'Hérault

Coprésident de l'ANEV